



**Intervention de Sud Recherche EPST
au CNESER du 15 novembre 2022 sur le budget 2023**

Beaucoup de choses ont été dites par d'autres représentantes et représentants du personnel et des étudiantes et étudiants sur lesquelles nous ne reviendrons pas. Nous ferons justes quelques remarques sur le P172.

Si on regarde les RAP et PAP budgétaires on voit qu'on ne cesse de perdre des emplois dans les EPST : depuis 2008 c'est 6462 ETPT en moins sur l'ensemble des EPST, hors Ifsttar puisque les emplois de cet établissement ont été absorbés dans l'Université Gustave Eiffel. Et ce niveau d'emplois réalisés est d'environ 15% en dessous du nombre d'emplois sous plafond voté en loi de finance, soit 7302 emplois qui ne sont pas pourvus car pas financés. De fait, seule l'ANR voit son nombre d'emplois augmenter chaque année : 267 emplois en plus votés en loi de finance (soit +437%) sur la même période.

Concernant l'évolution des moyens alloués aux EPST elle se situe autour de 5%. Cette augmentation qui inclut les 3.5% d'augmentation du point d'indice, ne compensera clairement pas l'inflation qui n'est pas seulement liée à l'augmentation de l'énergie, c'est le coût global des manips qui va augmenter. Et là encore c'est l'ANR la grande gagnante avec des augmentations de 8.6% pour ses interventions et de 11.7% pour son fonctionnement. Nous notons d'ailleurs que ses coûts de fonctionnement augmentent plus que ses coûts d'intervention.

D'autre part on nous parle de création de 327 emplois - au-delà de l'indigence du chiffre au regard de la perte d'emploi dans les EPST ces dernières années - on ne peut que constater qu'il ne s'agit pas de création d'emploi statutaire.

Alors peut-être que ce budget respecte la trajectoire de la LPR, mais c'est bien cette trajectoire que nous avons dénoncée en expliquant qu'elle ne permettrait jamais d'atteindre l'objectif de 1% PIB.

Comme on l'a déjà fait, Sud Recherche EPST dénonce le choix d'affecter les moyens supplémentaires essentiellement sur l'ANR, alors que ce sont les crédits récurrents des laboratoires qu'il faudrait abonder et créer de l'emploi statutaire plutôt que toujours plus de précarité, comme le fera l'abondement de l'ANR.

Dans le même temps les cadeaux au privé (dont les 7 milliards de CIR) ne cessent d'augmenter. Cela permettrait pourtant de financer les emplois de fonctionnaires et les moyens pérennes et récurrents indispensables pour l'enseignement supérieur et la recherche publiques.

Sud Recherche EPST votera donc bien entendu contre ce budget.